

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Au 30 septembre 2025	Au 30 décembre 2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 14 b)]	118 248 \$	41 273 \$
Dépôts soumis à des restrictions [note 14 b)]	15 987	–
Créances clients	178 696	143 432
Stocks (note 6)	253 267	276 417
Impôts sur le résultat à recouvrer	4 470	4 334
Autres actifs	28 136	32 531
Fonds détenus par l'assureur cédant	1 787	2 154
	<u>600 591</u>	<u>500 141</u>
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	2 707	63 365
	<u>603 298</u>	<u>563 506</u>
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	60 250	67 600
Actifs au titre de droits d'utilisation	82 369	91 821
Immobilisations incorporelles	64 307	61 112
Actifs d'impôt différé [note 13 c)]	4 916	4 475
Autres actifs	19 450	14 281
	<u>231 292</u>	<u>239 289</u>
	<u>834 590 \$</u>	<u>802 795 \$</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Dettes bancaires	9 938 \$	6 425 \$
Fournisseurs et autres dettes	355 311	279 391
Obligations locatives	30 589	36 012
Impôts sur le résultat à payer	4 475	3 237
Dettes à long terme (note 8)	14 432	215 827
Provisions (note 4)	42 559	32 497
Autres passifs (notes 8 et 10)	15 266	6 367
	<u>472 570</u>	<u>579 756</u>
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	–	56 980
	<u>472 570</u>	<u>636 736</u>
Passifs non courants		
Obligations locatives	69 382	77 986
Dettes à long terme (note 8)	276 702	30 542
Actions privilégiées (note 10)	66 782	–
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	2 560	3 480
Passifs d'impôt différé [note 13 c)]	6 443	6 738
Provisions	2 225	2 101
Autres passifs	2 738	3 069
	<u>426 832</u>	<u>123 916</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 10)	208 748	207 827
Surplus d'apport	35 967	33 939
Cumul des autres éléments du résultat global	(43 983)	(51 708)
Autres capitaux propres	27 759	27 759
Déficit	(293 303)	(175 674)
	<u>(64 812)</u>	<u>42 143</u>
	<u>834 590 \$</u>	<u>802 795 \$</u>
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE (note 16)		

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION (NON AUDITÉ)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
PRODUITS (note 15)	298 565 \$	354 220 \$	911 412 \$	1 053 369 \$
Coût des produits vendus (notes 4 et 6)	250 682	288 650	753 851	853 381
BÉNÉFICE BRUT	47 883	65 570	157 561	199 988
Frais de vente	30 203	30 801	94 364	95 903
Frais généraux et administratifs	31 226	36 552	105 615	104 234
Frais de recherche et de développement	4 969	6 135	15 636	17 852
Perte de valeur sur les créances clients	722	2 002	749	2 222
Frais de restructuration (note 4)	6 481	1 148	18 283	2 510
Perte de valeur du goodwill (note 7)	—	—	—	45 302
PERTE OPÉRATIONNELLE	(25 718)	(11 068)	(77 086)	(68 035)
Frais financiers [note 13 a)]	20 795	10 220	38 485	28 862
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(46 513)	(21 288)	(115 571)	(96 897)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat [note 13 c)]				
Exigibles	894	1 581	2 917	3 772
Différés	38	(969)	(859)	(1 719)
	932	612	2 058	2 053
PERTE NETTE	(47 445) \$	(21 900) \$	(117 629) \$	(98 950) \$
PERTE PAR ACTION (note 12)				
De base	(1,45) \$	(0,67) \$	(3,60) \$	(3,04) \$
Diluée	(1,45) \$	(0,67) \$	(3,60) \$	(3,04) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
PERTE NETTE	(47 445)\$	(21 900)\$	(117 629)\$	(98 950)\$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net :				
<u>Écart de conversion cumulé :</u>				
Variation nette des profits de change latents (pertes de change latentes) sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt de néant	860	2 004	8 917	(5 001)
Profits nets sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt de néant	—	193	456	46
	860	2 197	9 373	(4 955)
<u>Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie :</u>				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie	502	(1 295)	(6 107)	287
Reclassement en résultat net	(59)	(7)	(95)	(401)
Reclassement dans l'actif non financier correspondant	1 815	51	1 830	(470)
Impôt différé	(5)	200	617	102
	2 253	(1 051)	(3 755)	(482)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
<u>Régimes à prestations définies :</u>				
Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	320	187	2 785	263
Impôt différé	10	(93)	(678)	71
	330	94	2 107	334
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	3 443	1 240	7 725	(5 103)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	(44 002)\$	(20 660)\$	(109 904)\$	(104 053)\$

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société							
	Cumul des autres éléments du résultat global					Autres capitaux propres	Déficit	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Écart de conversion cumulé	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies			
Solde au 30 décembre 2023	205 962 \$	36 009 \$	(38 647) \$	(11) \$	(2 654) \$	27 759 \$	(3 716) \$	224 702 \$
<i><u>Total du résultat global :</u></i>								
Perte nette	—	—	—	—	—	—	(98 950)	(98 950)
Autres éléments du résultat global	—	—	(4 955)	(482)	334	—	—	(5 103)
	—	—	(4 955)	(482)	334	—	(98 950)	(104 053)
Reclassement depuis le surplus d'apport par suite du règlement d'unités d'actions différées (notes 10 et 11)	798	(891)	—	—	—	—	—	(93)
Solde au 30 septembre 2024	206 760 \$	35 118 \$	(43 602) \$	(493) \$	(2 320) \$	27 759 \$	(102 666) \$	120 556 \$
Solde au 30 décembre 2024								
	207 827 \$	33 939 \$	(51 009) \$	1 591 \$	(2 290) \$	27 759 \$	(175 674) \$	42 143 \$
<i><u>Total du résultat global :</u></i>								
Perte nette	—	—	—	—	—	—	(117 629)	(117 629)
Autres éléments du résultat global	—	—	9 373	(3 755)	2 107	—	—	7 725
	—	—	9 373	(3 755)	2 107	—	(117 629)	(109 904)
Reclassement depuis le surplus d'apport par suite du règlement d'unités d'actions différées (notes 10 et 11)	921	(1 030)	—	—	—	—	—	(109)
Apport d'un actionnaire, déduction faite de l'impôt de 913 \$ (note 8)	—	3 058	—	—	—	—	—	3 058
Solde au 30 septembre 2025	208 748 \$	35 967 \$	(41 636) \$	(2 164) \$	(183) \$	27 759 \$	(293 303) \$	(64 812) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Perte nette	(47 445) \$	(21 900) \$	(117 629) \$	(98 950) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements [note 13 b)]	15 680	18 481	46 470	52 856
Perte de valeur du goodwill (note 7)	–	–	–	45 302
(Profits latents) pertes latentes sur actifs financiers et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(297)	97	625	(162)
Variation des dépôts soumis à des restrictions	(15 987)	–	(15 987)	–
Variation des fonds détenus par l'assureur cédant	875	(40)	368	(266)
Coûts des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	575	271	1 665	1 186
Perte nette (profit net) sur cession d'immobilisations corporelles et sur modifications des contrats de location	85	(12)	76	(223)
Frais de restructuration (note 4)	11 064	738	24 665	727
Frais financiers [note 13 a)]	20 795	10 220	38 485	28 862
Charge d'impôts sur le résultat	932	612	2 058	2 053
Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles [note 14 a)]	(3 462)	16 078	55 245	9 433
Impôts sur le résultat payés	(805)	(1 420)	(2 749)	(3 773)
Impôts sur le résultat recouvrés	–	187	806	691
Intérêts payés	(11 560)	(6 152)	(22 543)	(17 833)
Intérêts reçus	195	227	1 418	682
(SORTIE) ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(29 355)	17 387	12 973	20 585
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Augmentation (diminution) nette de la dette bancaire	1 736	(207)	2 692	(400)
Produit de la dette à long terme et des bons de souscription des prêteurs (note 8)	245 000	7 234	275 480	37 563
Versements sur la dette à long terme (note 8)	(155 375)	(2 726)	(213 828)	(10 235)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et des bons de souscription d'AIMCo (note 10)	75 000	–	75 000	–
Coûts de financement	(27 220)	(215)	(27 990)	(1 455)
Frais de remboursement anticipé à l'extinction de la dette (notes 8 et 13)	(2 280)	–	(2 280)	–
Produit net au titre du règlement des swaps de taux d'intérêt	–	–	–	394
Paiements des obligations locatives	(10 602)	(10 658)	(32 148)	(31 045)
ENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	126 259	(6 572)	76 926	(5 178)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Entrées d'immobilisations corporelles	(1 318)	(4 235)	(9 001)	(10 577)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	234	82	377	5 826
Entrées d'immobilisations incorporelles	(2 173)	(2 535)	(7 801)	(7 279)
SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(3 257)	(6 688)	(16 425)	(12 030)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(112)	1 029	3 501	(181)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	24 713	22 129	41 273	24 089
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE [note 14 b)]	118 248 \$	27 285 \$	118 248 \$	27 285 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

Pour les périodes closes les 30 septembre 2025 et 2024

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action (non audité)

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les Industries Dorel inc. (la « Société ») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou la fourniture, la mise en marché et la distribution par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Produits de puériculture et Dorel Maison. Les principaux marchés géographiques des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie. La Société, dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX »), est constituée et domiciliée au Canada. Le siège social est situé à Westmount (Québec).

Les secteurs opérationnels de la Société se fondent sur deux lignes d'activité distinctes et sont les suivants.

Secteur opérationnel	Principales activités génératrices de produits
Dorel Produits de puériculture	Vente d'accessoires pour enfants comprenant sièges d'auto pour enfants, poussettes, matériel pour la maison, jouets d'éveil et articles de soins et dispositifs de sécurité pour enfants.
Dorel Maison	Vente de meubles prêts-à-assembler et de produits pour la maison, comprenant meubles pliables en métal, futons, escabeaux, chariots manuels, échelles, meubles d'extérieur et autres articles de mobilier importés.

Continuité de l'exploitation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Le principe de la continuité de l'exploitation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités. Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée et s'il existe des incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, la direction doit prendre en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, pour une période d'au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la Société a subi une perte nette de 47 445 \$ et 117 629 \$, respectivement, et elle avait un déficit accumulé de 293 303 \$ au 30 septembre 2025. En outre, la Société a subi des pertes nettes pour les exercices clos les 30 décembre 2024 et 2023.

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Le 30 janvier 2025, la Société a annoncé un plan de restructuration d'envergure de la division Dorel Maison dans le cadre de ses efforts visant à réaligner son modèle économique en fonction des dynamiques sectorielles actuelles et prévues et à l'adapter à la nouvelle donne selon laquelle les attentes à l'égard des produits de la division Dorel Maison devraient être beaucoup moins élevées que par le passé. Dans le cadre de son plan de restructuration élargi, la Société continue de se concentrer sur les initiatives suivantes : i) la réduction des effectifs autres que de fabrication; ii) la fermeture de l'usine de fabrication de Montréal, au Québec; iii) l'accélération d'une initiative de diminution du nombre d'unités de gestion des stocks; et iv) une réduction de l'empreinte de distribution de la Société dans l'ensemble de la division. Le 30 juin 2025, la Société a annoncé une réorientation stratégique de ses activités dans laquelle s'inscrit une réduction importante de la taille de sa division Dorel Maison. Ces changements prendraient la forme d'une gamme de produits réduite axée sur les catégories rentables et d'une élimination des activités de fabrication nationales établies à Cornwall, en Ontario. La fermeture de l'usine de Cornwall a eu lieu à la fin de septembre 2025. De plus, la division Dorel Maison travaille activement à l'élimination de catégories de produits qui sont maintenant considérées comme secondaires, ce qui comprend un plan visant une importante réduction des stocks d'ici la fin de 2025 qui permettra de réduire l'empreinte de distribution globale de la division. La cessation progressive de ces activités devrait être achevée d'ici la fin de l'exercice. La Société quittera les entrepôts existants en fonction des dates de fin de bail prévues cette année. Dans le cas des installations dont les dates de fin de bail sont plus éloignées, la Société étudie les possibilités de sous-location. La Société est d'avis que certains des avantages découlant de ces mesures se réaliseront au cours de l'exercice considéré, tandis que l'ensemble de ces avantages sera réalisé en 2026 et par la suite.

Le 21 février 2025, la Société a conclu une opération de cession-bail visant son installation de fabrication et d'entreposage à Columbus, en Indiana (se reporter à la note 8). Le produit brut que Dorel a tiré de la vente s'est chiffré à 30 000 \$, dont une tranche d'environ 8 000 \$ a été affectée à la réduction de la dette et le solde a été désigné aux fins du financement des activités courantes de la Société.

Le 29 septembre 2025, la Société a conclu une nouvelle entente de financement qui visait notamment des facilités de crédit garanties de premier rang d'un montant pouvant aller jusqu'à 310 000 \$ et un placement privé d'actions privilégiées de 75 000 \$. La Société a affecté le produit des nouvelles facilités de crédit et des actions privilégiées au remboursement intégral de la dette garantie de premier rang antérieure de Dorel, au paiement de certains frais de restructuration de la division Dorel Maison et aux fins du fonds de roulement. Au 30 septembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 118 248 \$. Les nouvelles facilités de crédit et le produit tiré des actions privilégiées ont permis de revitaliser la situation financière de Dorel, et la Société estime maintenant être en bonne position pour faire progresser son programme stratégique, particulièrement en ce qui concerne l'accélération de la croissance de la division Dorel Produits de puériculture et la réalisation du repositionnement de la division Dorel Maison.

Dans le cadre d'un plan de monétisation de certains actifs, la direction s'est engagée à exécuter un plan visant la vente de certaines installations associées à la division Dorel Maison. Ces actifs sont présentés comme étant détenus en vue de la vente dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière et sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Des efforts ont été entrepris en vue de vendre les actifs détenus en vue de la vente et on s'attend à ce qu'une vente soit conclue au cours des douze prochains mois.

La capacité de la Société à financer ses activités opérationnelles et à répondre à ses besoins de trésorerie est tributaire du soutien continu des prêteurs et de sa capacité à maintenir, sur une base trimestrielle, à la fois un seuil minimum de ratio d'endettement sur douze mois consécutifs et un seuil minimum de ratio de couverture des charges fixes sur douze mois consécutifs. La direction prévoit respecter à la fois le seuil de ratio d'endettement ciblé et le seuil de ratio de couverture des charges fixes ciblé en gérant activement sa situation de trésorerie grâce à la gestion de son fonds de roulement et de ses dépenses discrétionnaires ainsi qu'en priorisant certaines dépenses en immobilisations et en considérant certaines initiatives stratégiques, y compris la monétisation de certains actifs.

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

L'évaluation des flux de trésorerie futurs estimés et des liquidités de la Société, y compris le respect dans le futur des clauses restrictives aux termes de ses facilités de crédit garanties de premier rang, exige une part importante de jugement. Étant donné les incertitudes importantes entourant les flux de trésorerie prévus et le BAIIA projeté de la Société, la direction a conclu que la Société pourrait ne pas être en mesure de respecter ses clauses restrictives trimestrielles au cours des douze prochains mois. La direction suit de près ses flux de trésorerie, son seuil minimum de ratio d'endettement sur douze mois consécutifs projeté et son seuil minimum de ratio de couverture des charges fixes sur douze mois consécutifs projeté. Cependant, rien ne garantit que la Société sera en mesure de respecter ses clauses restrictives trimestrielles au cours des douze prochains mois, ou qu'elle générera suffisamment de flux de trésorerie pour honorer ses obligations. Par conséquent, ces circonstances indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation et ne comprennent pas les ajustements des montants et du classement des actifs et des passifs qui pourraient s'imposer si la Société n'était pas en mesure de réaliser son plan et de poursuivre ses activités. S'il s'avérait que l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'est pas appropriée pour les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, des ajustements seraient donc nécessaires à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs, des charges présentées et du classement des éléments des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière. De tels ajustements pourraient être significatifs.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ, BASE DE PRÉPARATION ET D'ÉVALUATION

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, adoptée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), le dollar des États-Unis (« dollar US ») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul suivies dans les plus récents états financiers annuels consolidés audités au 30 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les Normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la Société.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités de 2024 de la Société.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités, la direction a exercé son jugement en ce qui a trait à l'incidence de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique, y compris les pressions inflationnistes, l'évolution des dépenses de consommation, les variations des taux de change, l'imposition de tarifs douaniers, comme il est expliqué plus loin, et les fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de la Société ainsi que sur les informations à fournir connexes, au moyen d'estimations et d'hypothèses qui sont assujetties à des incertitudes importantes. L'ampleur des répercussions qu'aura l'incertitude de la conjoncture macroéconomique sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. En conséquence, les résultats réels pourraient différer substantiellement des estimations et des hypothèses qui tiennent compte de l'incidence de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique formulées par la direction aux fins de l'établissement de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ, BASE DE PRÉPARATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Le 1^{er} février 2025, le président des États-Unis a promulgué trois décrets ordonnant aux États-Unis d'imposer de nouveaux tarifs douaniers sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. En outre, le 2 avril 2025, le président des États-Unis a déclaré une situation d'urgence nationale lui permettant d'invoquer l'*International Emergency Economic Powers Act* pour imposer des tarifs douaniers sélectifs sur toutes les importations à destination des États-Unis, lesquels devaient entrer en vigueur le 5 avril 2025 et dont certains ont ensuite été reportés. Les changements continus, le report et l'annonce de l'imposition de nouveaux tarifs douaniers par l'administration américaine, ainsi que les mesures de rétorsion des gouvernements, continuent de créer une incertitude économique et pourraient avoir une incidence négative sur l'économie, en augmentant potentiellement les coûts, en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en ayant d'autres conséquences négatives possibles. La Société évalue actuellement les répercussions directes et indirectes sur ses activités de l'imposition de tels tarifs douaniers, contre-tarifs ou autres mesures commerciales protectionnistes mises en œuvre au fur et à mesure que la situation évolue, et ces répercussions pourraient être significatives.

La publication de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 7 novembre 2025.

Les résultats opérationnels de la période intermédiaire ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'ensemble de l'exercice.

3. CHANGEMENTS COMPTABLES

Normes nouvelles et modifiées adoptées au cours de la période

Aucune norme ni modification de norme n'a été adoptée au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Normes nouvelles ou modifiées non encore adoptées

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025. Les nouvelles normes et modifications de normes n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et l'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions quant au moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers, à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et quant au classement et aux informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications précisent qu'un passif financier doit être décomptabilisé à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable permettant qu'un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique soit décomptabilisé avant la date de règlement, sous réserve du respect de certaines conditions précises. En outre, des obligations d'information sont ajoutées concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter de façon anticipée uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, dans le but d'améliorer l'information sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reproduit de nombreuses dispositions de l'IAS 1 sans les modifier. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle établit une structure définie pour l'état du résultat net qui comprend des catégories et des sous-totaux à présenter. La norme établit aussi des obligations d'information spécifiques pour les mesures de la performance définies par la direction et un rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus semblable précisé dans les IFRS, qui doivent être présentés dans une seule et même note. L'IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

4. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Les frais de restructuration comptabilisés dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat comprenaient ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 septembre							
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Maison		Siège social	
Dépréciation des stocks (note 6)	11 132 \$	738 \$	– \$	– \$	11 132 \$	738 \$	– \$	– \$
Comptabilisés dans le coût des produits vendus	11 132	738	–	–	11 132	738	–	–
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	6 276	1 072	1 549	672	4 250	400	477	–
Profit sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite	(68)	–	(68)	–	–	–	–	–
Autres coûts connexes	273	76	219	76	54	–	–	–
Comptabilisés dans les frais de restructuration dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat	6 481	1 148	1 700	748	4 304	400	477	–
Total des frais de restructuration	17 613 \$	1 886 \$	1 700 \$	748 \$	15 436 \$	1 138 \$	477 \$	– \$

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre							
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Maison		Siège social	
Dépréciation des stocks (note 6)	19 979 \$	738 \$	– \$	– \$	19 979 \$	738 \$	– \$	– \$
Dépréciation de la machinerie	4 764	–	–	–	4 764	–	–	–
Comptabilisés dans le coût des produits vendus	24 743	738	–	–	24 743	738	–	–
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	18 008	2 107	4 013	1 548	13 430	559	565	–
Profit sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite	(78)	(11)	(78)	(11)	–	–	–	–
Autres coûts connexes	353	414	297	388	56	26	–	–
Comptabilisés dans les frais de restructuration dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat	18 283	2 510	4 232	1 925	13 486	585	565	–
Total des frais de restructuration	43 026 \$	3 248 \$	4 232 \$	1 925 \$	38 229 \$	1 323 \$	565 \$	– \$

Dorel Maison

À la lumière de l'incertitude de la conjoncture macroéconomique, y compris le contexte de forte inflation et de taux d'intérêt élevés, la Société a entrepris un plan de restructuration au quatrième trimestre de 2023. La conjoncture a limité le pouvoir d'achat des consommateurs, obligeant ceux-ci à équilibrer les besoins de leur ménage et à privilégier les achats quotidiens par rapport aux biens de consommation de plus grande envergure. Cette situation touche tout particulièrement la division Dorel Maison, les ventes de mobilier en général ayant diminué par rapport aux ventes globales.

Ces initiatives de restructuration, qui ont débuté au quatrième trimestre de 2023, ont continué en 2024 et en 2025 alors que la Société continue de procéder à d'autres améliorations opérationnelles et d'évaluer sa structure de coûts.

4. FRAIS DE RESTRUCTURATION (suite)

Le 30 janvier 2025, dans le cadre d'un plan de restructuration élargi, la division Dorel Maison a annoncé les initiatives suivantes : la réduction des effectifs autres que de fabrication, la fermeture de l'usine de fabrication de Montréal, au Québec, l'accélération d'une initiative de diminution du nombre d'unités de gestion des stocks et une réduction de l'empreinte de distribution. La production à l'usine de fabrication de Montréal a cessé au cours du premier trimestre de 2025.

Le 30 juin 2025, la division Dorel Maison a annoncé une nouvelle ronde de restructuration afin de réduire considérablement sa taille. Ces changements sont apportés sous la forme d'une gamme de produits réduite axée sur les catégories rentables et d'une élimination des activités de fabrication nationales établies à Cornwall, en Ontario. La fermeture de l'usine de Cornwall a eu lieu à la fin de septembre 2025.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la division Dorel Maison a engagé des frais de restructuration de respectivement 15 436 \$ et de 38 229 \$ (1 138 \$ en 2024 et 1 323 \$ en 2024, respectivement), qui se composent principalement de la dépréciation des stocks, de la dépréciation de la machinerie et d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement. La dépréciation des stocks et la dépréciation de la machinerie sont fondées respectivement sur les valeurs recouvrables estimées de la liquidation des stocks ainsi que sur la valeur d'utilisation et de récupération de la machinerie (les montants réels pourraient être différents). Au 30 septembre 2025, la provision pour restructuration au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement s'élevait à 11 115 \$ (2 714 \$ en 2024).

Dorel Produits de puériculture

La division Dorel Produits de puériculture a cerné des possibilités de réduire la redondance et de réaliser des gains d'efficience, en plus de procéder à des réductions des effectifs dans plusieurs unités d'exploitation. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la division Dorel Produits de puériculture a engagé des frais de restructuration de respectivement 1 700 \$ et de 4 232 \$ (748 \$ et 1 925 \$ en 2024, respectivement) qui se composent principalement d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement.

5. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En 2024, la direction s'est engagée à exécuter un plan visant la vente de certaines installations associées à la division Dorel Maison. Ces actifs et les passifs connexes étaient présentés comme étant détenus en vue de la vente dans les états consolidés de la situation financière et sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a abandonné le plan visant la vente de certains de ces actifs et a cessé de classer les montants liés aux créances clients, aux stocks et aux fournisseurs et autres dettes en tant qu'actifs détenus en vue de la vente. Les efforts entrepris en vue de vendre le reste des actifs détenus en vue de la vente se poursuivent et on s'attend à ce qu'une vente soit conclue au début de l'exercice 2026.

Actifs détenus en vue de la vente	30 septembre 2025			
	Créances clients	Stocks	Immobilisations corporelles	Total
Solde au 30 décembre 2024	39 165 \$	21 332 \$	2 868 \$	63 365 \$
Variation au cours de la période et réaffectation aux créances clients et aux stocks	(39 165)	(21 332)	(161)	(60 658)
Solde au 30 septembre 2025	– \$	– \$	2 707 \$	2 707 \$

5. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE (suite)

Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	30 septembre 2025	
	Fournisseurs et autres dettes	Total
Solde au 30 décembre 2024	56 980 \$	56 980 \$
Variation au cours de la période et réaffectation aux fournisseurs et autres dettes	(56 980)	(56 980)
Solde au 30 septembre 2025	– \$	– \$

Il n'y a aucun produit ou charge cumulé dans les autres éléments du résultat global au titre des actifs nets détenus en vue de la vente.

6. STOCKS

	30 septembre 2025	30 décembre 2024
Matières premières	37 362 \$	47 692 \$
Produits en cours	1 295	2 703
Produits finis	214 610	226 022
	<u>253 267 \$</u>	<u>276 417 \$</u>

Les montants comptabilisés à titre de coût des produits vendus dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat comprennent principalement le coût des stocks de la Société passé en charges. Le coût des produits vendus comprend également les charges suivantes liées aux stocks :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Dépréciation des stocks attribuable à l'excédent du coût sur la valeur nette de réalisation (y compris les montants présentés à la note 4)	<u>11 146 \$</u>	<u>5 322 \$</u>	<u>24 798 \$</u>	<u>8 065 \$</u>
Reprise de la dépréciation des stocks comptabilisée dans les périodes précédentes	<u>(1 980) \$</u>	<u>(658) \$</u>	<u>(4 730) \$</u>	<u>(3 497) \$</u>

7. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la Société détermine si un indice donne à penser qu'un actif ou qu'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») pourrait s'être déprécié. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la conjoncture économique générale et les conditions financières à l'échelle mondiale, découlant du contexte inflationniste qui perdure et des taux d'intérêt et des taux hypothécaires qui demeurent élevés, ont continué d'avoir une incidence défavorable sur l'industrie du meuble, ce qui a entraîné une diminution importante de la demande des consommateurs. Les conditions de marché difficiles et la réduction de la demande ont eu une incidence marquée sur les bénéfices de la division Dorel Maison de la Société au cours du deuxième trimestre de 2024. En conséquence, la direction a conclu que ces facteurs constituaient des indices de dépréciation.

7. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS (suite)

À ce titre, la direction a soumis l'UGT Dorel Maison à un test de dépréciation, et a révisé ses hypothèses concernant la croissance prévue du bénéfice et des flux de trésorerie de cette UGT, de même que ses hypothèses concernant les taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie prévus, en se fondant sur sa meilleure estimation des conditions qui existaient au 30 juin 2024. Étant donné les incertitudes importantes entourant l'ampleur des répercussions de l'évolution de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale sur les activités de la Société, la direction a intégré des scénarios pondérés selon les probabilités dans son évaluation des flux de trésorerie prévus. Bien qu'elle ait utilisé sa meilleure estimation pour apprécier les conséquences possibles sur les activités de la Société, la direction a exercé une grande part de jugement pour estimer les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation, à l'aide d'hypothèses qui étaient assujetties à des incertitudes importantes. En conséquence, des écarts sur le plan des estimations pourraient avoir une incidence sur le fait qu'une UGT s'est effectivement dépréciée et sur la valeur monétaire de cette dépréciation, et les écarts pourraient être significatifs.

À la lumière du test de dépréciation réalisé, la direction a conclu que la valeur recouvrable de l'UGT Dorel Maison était inférieure à sa valeur comptable, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 45 302 \$ dans l'état intermédiaire consolidé résumé non audité du résultat pour le deuxième trimestre de 2024. La perte de valeur reflétait la diminution du bénéfice et des flux de trésorerie prévus à la lumière de la conjoncture économique générale et des conditions financières à l'échelle mondiale.

Technique d'évaluation et hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité

La valeur recouvrable de l'UGT Dorel Maison a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, qui est plus élevée que la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité a été déterminée à partir des projections des flux de trésorerie actualisés contenues dans les budgets financiers approuvés par la direction générale. Celle-ci a fait une projection des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles, des dépenses en capital et du fonds de roulement pour une période de cinq ans et elle a appliqué par la suite un taux de croissance à long terme terminal. Dans l'établissement de ses prévisions, la Société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques comme la croissance du PIB et l'inflation, ainsi que des tendances du secteur et du marché. Les projections tenaient compte également de l'incidence prévue des nouvelles initiatives des produits, de la fidélité de la clientèle et de la maturité du marché sur lequel l'UGT exerce ses activités.

La Société a pris en compte un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation utilisé représentait un coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des entreprises comparables exerçant leurs activités dans des secteurs similaires à celui de l'UGT, obtenu à partir d'informations publiées. Le CMPC, qui est une estimation du taux de rendement global exigé d'un investissement par les détenteurs de titres d'emprunt et les détenteurs de titres de capitaux propres, sert de base à l'élaboration d'un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC exige une analyse séparée du coût des capitaux propres et du coût des emprunts, et tient compte d'une prime de risque fondée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie projetés de l'UGT.

La valeur recouvrable est des plus sensibles au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et au taux de croissance à long terme utilisé aux fins de l'extrapolation. Le tableau suivant présente la base utilisée pour la valeur recouvrable et les hypothèses clés utilisées pour calculer la valeur recouvrable :

30 juin 2024			
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt	Taux de croissance terminal
Dorel Maison	Valeur d'utilité	13,07 %	2,4 %

8. DETTE À LONG TERME

				30 septembre 2025		30 décembre 2024	
Monnaie	Taux d'intérêt nominal	Date d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable	
Facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs portant intérêt à des taux variables, pour une moyenne de 14,25 %	USD	Taux variables, plus une marge 29 sept. 2030	110 000 \$	100 220 \$	– \$	– \$	
Facilité d'emprunt à terme portant intérêt à des taux variables, pour une moyenne de 14,25 %	USD	Taux variables, plus une marge 29 sept. 2030	135 000	123 193	–	–	
Facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs portant intérêt à des taux divers, pour une moyenne de 7,32 % (8,05 % en 2024)	USD/ EUR/ CAD	Taux variables, plus une marge variable 11 juin 2026	–	–	128 200	126 835	
Facilité d'emprunt à terme portant intérêt au taux préférentiel, pour une moyenne de 13,74 % (14,11 % en 2024)	USD	Taux préférentiel, plus une marge 11 juin 2026	–	–	81 400	75 655	
Financement par emprunt remboursable sur une base mensuelle	CAD	2,75 % 31 oct. 2037	28 599	28 599	28 818	28 818	
Financement par emprunt remboursable sur une base mensuelle	USD	4,86 % 20 févr. 2035	28 595	25 020	–	–	
Autres			14 102	14 102	15 061	15 061	
Total de l'encours des emprunts			316 296 \$	291 134 \$	253 479 \$	246 369 \$	
Tranche courante				(14 432)		(215 827)	
				276 702 \$		30 542 \$	

Le 29 septembre 2025, la Société a conclu une nouvelle entente de financement avec un groupe de prêteurs dirigé par des membres du même groupe que TCW Asset Management Company LLC (« TCW »), à titre d'agent administratif, qui comprend des facilités de crédit de premier rang garanties d'un montant pouvant aller jusqu'à 310 000 \$, composées d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs de 175 000 \$ assujettie à une assiette d'emprunt, dont une tranche 110 000 \$ a été prélevée à la clôture de la transaction, et d'une facilité d'emprunt à terme de 135 000 \$. Les nouvelles facilités de crédit sont d'une durée de cinq ans et sont garanties par certaines filiales de Dorel. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux variables fondés sur le SOFR (Secured Overnight Financing Rate) plus une marge. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels prévus (pour un total de 1 350 \$ par année pour les première et deuxième années, de 3 375 \$ par année pour les troisième et quatrième années et de 6 750 \$ par année pour la cinquième année), plus les paiements d'intérêts trimestriels. Par ailleurs, la convention de crédit est également assortie d'options permettant le remboursement anticipé de l'emprunt à terme avant sa date d'échéance.

Dans le cadre de l'emprunt à terme, Dorel a émis des bons de souscription en faveur de TCW et de certains autres prêteurs aux termes des facilités de crédit pour un montant équivalant à 5 % du nombre d'actions en circulation de Dorel après dilution, ce qui représente 1 877 408 bons de souscription (les « bons de souscription des prêteurs »). Chaque bon de souscription des prêteurs donne à son porteur le droit de souscrire une action de catégorie « B » à un prix d'exercice de 0,01 \$ CA jusqu'au 29 septembre 2032. Les actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » qui seront émises à l'exercice des bons de souscription des prêteurs ne peuvent être négociées avant le 30 janvier 2026. Les bons de souscription des prêteurs comportent un droit préférentiel de souscription donnant droit aux porteurs de participer au pro rata à toute émission, tout placement ou toute autre distribution visant les actions ou les titres convertibles en actions de Dorel. Les bons de souscription des prêteurs ne répondent pas au critère du montant déterminé contre un nombre déterminé et, par conséquent, ils sont traités comme des passifs dérivés qui sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des bons de souscription des prêteurs, soit 2 144 \$, à la date d'émission, a été évaluée en fonction du cours des actions de catégorie « B » diminué du prix d'exercice et est présentée dans les autres passifs courants dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière.

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Le dérivé incorporé au titre de l'option de remboursement anticipé inclus dans la facilité d'emprunt à terme a été comptabilisé séparément à titre de passif dérivé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. L'option de remboursement anticipé d'un montant de 323 \$ est présentée dans les autres passifs courants à l'état de la situation financière.

L'emprunt à terme a initialement été comptabilisé de la manière suivante :

Produit total et valeur nominale de l'emprunt à terme	135 000 \$
Coûts de transaction inscrits à l'actif	(9 340)
Passif dérivé au titre des bons de souscription	(2 144)
Passif dérivé au titre de l'option de remboursement anticipé	(323)
Valeur comptable de l'emprunt à terme	123 193 \$

L'évaluation ultérieure de l'emprunt à terme est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les montants prélevés aux termes de la facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs sont des passifs financiers initialement comptabilisés à la juste valeur de 110 000 \$ et sont présentés déduction faite des coûts de transaction de 9 780 \$, pour une valeur comptable brute de 100 220 \$. L'évaluation ultérieure de la facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'entente de financement contient des clauses financières restrictives et d'autres clauses restrictives habituelles à l'égard de Dorel et de certaines de ses filiales, qui feront l'objet d'un test sur une base trimestrielle à compter du 30 décembre 2025.

Le 29 septembre 2025, la Société a affecté le produit des nouvelles facilités de crédit au remboursement intégral de l'ancienne facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme. Les coûts de financement non amortis restants de l'ancienne facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs et de la facilité d'emprunt à terme de 7 377 \$, ainsi que les coûts directs d'extinction de ces facilités, en grande partie liés à la pénalité pour remboursement anticipé de 2 280 \$, ont été comptabilisés en tant que perte sur l'extinction des dettes par le biais du résultat net (se reporter à la note 13).

Financement par emprunt

Le 21 février 2025, Dorel a conclu la vente de son bâtiment de la division Dorel Produits de puériculture situé à Columbus, dans l'Indiana, où se trouve l'usine de fabrication et d'entreposage, pour un montant de 30 000 \$ et a ensuite conclu un contrat de location de 10 ans avec le nouveau propriétaire, dont la date de début est le même jour. Cette transaction a été conclue avec une partie liée (soit avec Martin Schwartz, Jeffrey Schwartz et Jeff Segel, administrateurs et cadres supérieurs de la Société, et Alan Schwartz, cadre supérieur de Dorel, et dans laquelle chacun détient une participation).

La transaction ne constituait pas une vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Par conséquent, la Société n'a pas décomptabilisé l'actif sous-jacent et a continué d'amortir l'actif et a comptabilisé la transaction comme une opération de financement. Le financement par emprunt avait initialement été comptabilisé à sa juste valeur de 26 029 \$. La différence entre le produit reçu de 30 000 \$ et la juste valeur de la dette a été comptabilisée en tant qu'apport d'un actionnaire dans le surplus d'apport (d'un montant de 3 971 \$). Les paiements de loyers mensuels sont répartis entre la charge d'intérêts et le remboursement du principal du financement par emprunt sur la période contractuelle de 10 ans. Le taux d'intérêt effectif calculé correspond à 4,86 % et il sera utilisé aux fins de la comptabilisation de la charge d'intérêts sur la durée du contrat de location.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Présentation de la juste valeur

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de présentation de l'information financière en raison de leur caractère à court terme. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux fixes se rapprochait de sa valeur comptable aux 30 septembre 2025 et 30 décembre 2024.

Évaluation de la juste valeur

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur se composent d'instruments financiers dérivés. Le montant des actifs financiers dérivés de la Société était négligeable au 30 septembre 2025 (2 215 \$ en 2024). Au 30 septembre 2025, les passifs financiers dérivés de la Société se chiffraient à 8 954 \$ (montant négligeable en 2024).

Concentration du risque de crédit

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, deux clients représentaient respectivement 26,5 % et 16,5 %, soit 43,0 % collectivement, du total des produits de la Société (en 2024, deux clients représentaient respectivement 25,4 % et 17,1 % pour un total de 42,5 %). Au 30 septembre 2025, deux clients représentaient respectivement 24,5 % et 18,9 %, soit 43,4 % collectivement, du solde total des créances clients de la Société (deux clients représentaient 27,7 % et 17,1 %, soit 44,8 % collectivement, du solde total des créances clients de la Société le 30 décembre 2024).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour une entité d'être incapable de remplir ses engagements financiers aux échéances définies dans les conditions de ces engagements. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et des exigences opérationnelles. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévus et en assurant la concordance des échéances des actifs et des passifs financiers. Le conseil d'administration revoit et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Société ainsi que les transactions importantes s'inscrivant hors du cours normal des activités, notamment les acquisitions et autres investissements et désinvestissements importants.

L'évaluation des flux de trésorerie futurs estimés et des liquidités de la Société, y compris le respect dans le futur des clauses restrictives aux termes de ses facilités de crédit garanties de premier rang, exige une part importante de jugement. Étant donné les incertitudes importantes entourant les flux de trésorerie prévus et le BAIIA projeté de la Société, la direction a conclu que la Société pourrait ne pas être en mesure de respecter ses clauses restrictives trimestrielles au cours des douze prochains mois. La direction suit de près ses flux de trésorerie, son seuil minimum de ratio d'endettement sur douze mois consécutifs projeté et son seuil minimum de ratio de couverture des charges fixes sur douze mois consécutifs projeté. Cependant, rien ne garantit que la Société sera en mesure de respecter ses clauses restrictives trimestrielles au cours des douze prochains mois, ou qu'elle générera suffisamment de flux de trésorerie pour honorer ses obligations.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La capacité de la Société à financer ses activités opérationnelles et à répondre à ses besoins de trésorerie est tributaire du maintien d'un seuil minimum de ratio d'endettement sur douze mois consécutifs et d'un seuil minimum de ratio de couverture des charges fixes sur douze mois consécutifs. La direction prévoit respecter ces exigences en gérant activement sa situation de trésorerie grâce à la gestion de son fonds de roulement et de ses dépenses discrétionnaires ainsi qu'en priorisant certaines dépenses en immobilisations et en considérant certaines initiatives stratégiques, y compris la monétisation de certains actifs et les sources de financement supplémentaires.

Par conséquent, ces circonstances indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation (se reporter à la note 1).

10. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Détail des actions émises et en circulation :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2025		Exercice clos le 30 décembre 2024	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Actions à droit de vote plural de catégorie « A »				
Solde au début de la période	4 136 753	1 742 \$	4 136 753	1 742 \$
Converties de la catégorie « A » à la catégorie « B » ¹⁾	(202)	—	—	—
Solde à la fin de la période	4 136 551	1 742 \$	4 136 753	1 742 \$
Actions à droit de vote subalterne de catégorie « B »				
Solde au début de la période	28 489 807	206 085 \$	28 415 677	204 220 \$
Converties de la catégorie « A » à la catégorie « B » ¹⁾	202	—	—	—
Reclassement depuis le surplus d'apport par suite du règlement d'unités d'actions différées (note 11)	40 342	921	74 130	1 865
Solde à la fin de la période	28 530 351	207 006 \$	28 489 807	206 085 \$
TOTAL DU CAPITAL SOCIAL		208 748 \$		207 827 \$
Actions privilégiées de série « A », présentées à titre de passif financier				
Solde au début de la période	—	— \$	—	— \$
Émission d'actions	3 000 000	66 782	—	—
TOTAL DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES	3 000 000	66 782 \$	—	— \$

1) Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a converti 202 actions à droit de vote plural de catégorie « A » en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » à un taux moyen de 0,63 \$ par action.

Actions privilégiées

Le 26 septembre 2025, Dorel a modifié son capital social par la création d'un nombre illimité d'actions privilégiées de série « A », sans valeur nominale, et assorties des droits et des restrictions applicables à toutes les actions privilégiées. Les actions privilégiées sont sans droit de vote et ne sont pas convertibles en actions à droit de vote multiple de catégorie « A » ou en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » de Dorel.

Le 29 septembre 2025, la Société a conclu une entente avec Alberta Investment Management Corporation (« AIMCo ») visant un placement privé de 3 000 000 d'actions privilégiées émises pour un montant total de 75 000 \$. Les actions privilégiées ont un rendement en dividende annuel initial de 17 %, versé sur une base trimestrielle. À chacun des troisième et quatrième anniversaires de la date d'émission, le taux de dividende annuel augmentera de 1,5 %, jusqu'à un taux de dividende maximal de 20 %. Dorel peut, à sa seule discrétion, verser des dividendes accumulés et cumulatifs sur les actions privilégiées en émettant des actions privilégiées supplémentaires en remplacement de distributions en trésorerie. Les actions privilégiées sont rachetables au gré d'AIMCo à compter du 29 septembre 2027 pour le montant émis, majoré des dividendes accumulés et cumulatifs, et sont rachetables au gré de la Société selon des modalités particulières après le 29 septembre 2027.

10. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES (suite)

Dans le cadre de l'émission des actions privilégiées, Dorel a émis en faveur d'AIMCo des bons de souscription (les « bons de souscription d'AIMCo ») d'un montant équivalant à 8 % du nombre d'actions en circulation de Dorel après dilution, ce qui représente 3 003 853 bons de souscription d'AIMCo. Comme dans le cas des bons de souscription des prêteurs (se reporter à la note 8), chacun des bons de souscription d'AIMCo donnera droit au porteur de souscrire une action de catégorie « B » à un prix d'exercice de 0,01 \$ CA jusqu'au 29 septembre 2032. Les actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » qui seront émises à l'exercice des bons de souscription d'AIMCo ne peuvent être négociées avant le 30 janvier 2026.

Les bons de souscription des prêteurs et les bons de souscription d'AIMCo comportent des dispositions anti-dilution standard. Les bons de souscription d'AIMCo ne répondent pas au critère du montant déterminé contre un nombre déterminé pour être classés à titre de capitaux propres et, par conséquent, ils sont traités comme des passifs dérivés qui sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des bons de souscription d'AIMCo, soit 3 431 \$, a été évaluée en fonction du cours des actions de catégorie « B » diminué du prix d'exercice et est présentée dans les autres passifs courants dans les états intermédiaires consolidés résumés non audités de la situation financière.

Les actions privilégiées sont classées à titre de passifs financiers en raison des droits de rachat obligatoires au gré d'AIMCo dont elles sont assorties, ce qui fait en sorte que les dividendes seront comptabilisés à titre de charge d'intérêts. La réévaluation ultérieure des actions privilégiées est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actions privilégiées ont été initialement comptabilisées à la juste valeur de 75 000 \$, déduction faite des coûts de transaction de 4 787 \$, moins un montant de 3 431 \$ associé aux bons de souscription d'AIMCo correspondant à leur juste valeur au moment de l'émission.

Les coûts de transaction de 385 \$ associés aux bons de souscription des prêteurs (se reporter à la note 8) et aux bons de souscription d'AIMCo ont été passé en charges dans les frais financiers au moment où ils ont été engagé, soit à l'émission des bons de souscription.

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2025		Exercice clos le 30 décembre 2024	
	Unités d'actions différées – administrateurs	Unités d'actions différées – cadres supérieurs	Unités d'actions différées – administrateurs	Unités d'actions différées – cadres supérieurs
Unités d'actions différées en cours au début de la période	259 633	686 781	340 235	747 524
Règlement d'unités d'actions différées ¹⁾	–	(83 551)	(80 602)	(60 743)
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	259 633	603 230	259 633	686 781
Total des droits acquis à la fin de la période	259 633	603 230	259 633	686 781

- 1) Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, 83 551 unités d'actions différées ont été réglées dans le cadre du Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs; 1 030 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport et 921 \$, au crédit du capital social; la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement. Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2024, 60 743 et 80 602 unités d'actions différées ont été réglées respectivement dans le cadre du Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs et du Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs; 891 \$ et 1 179 \$ ont été portés respectivement au débit du surplus d'apport et 798 \$ et 1 067 \$, au crédit du capital social, la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

12. PERTE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation qui a servi au calcul de la perte par action de base et diluée :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Perte nette	(47 445)\$	(21 900)\$	(117 629)\$	(98 950)\$
Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie « A » et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B »	32 666 902	32 583 148	32 655 498	32 565 816
Effet dilutif des unités d'actions différées et des bons de souscription	—	—	—	—
Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions	32 666 902	32 583 148	32 655 498	32 565 816
Perte par action (en dollars)				
Total, de base	(1,45)\$	(0,67)\$	(3,60)\$	(3,04)\$
Total, après dilution	(1,45)\$	(0,67)\$	(3,60)\$	(3,04)\$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, 4 881 261 bons de souscription et 862 863 unités d'actions différées ont été exclues du calcul de la perte par action présentée ci-dessus (1 027 016 unités d'actions différées et aucun bon de souscription en 2024), car elles étaient considérées comme ayant un effet antidilutif.

13. FRAIS FINANCIERS, AMORTISSEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

a) Frais financiers

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	7 864 \$	7 410 \$	21 381 \$	21 307 \$
Perte sur l'extinction de dettes (note 8)	9 657	—	9 657	—
Intérêts sur les obligations locatives	1 208	1 521	3 652	4 643
Autres intérêts, montant net	2 066	1 289	3 795	2 912
	20 795 \$	10 220 \$	38 485 \$	28 862 \$

13. FRAIS FINANCIERS, AMORTISSEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

b) Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles sont compris dans les postes suivants des états intermédiaires consolidés résumés non audités du résultat :

Trimestres clos les								
30 septembre 2025					30 septembre 2024			
	Immobi- lisations corpo- relles	Actifs au titre de droits d'utilisa- tion	Immobi- lisations incorpo- relles	Total	Immobi- lisations corpo- relles	Actifs au titre de droits d'utilisa- tion	Immobi- lisations incorpo- relles	Total
Coût des produits vendus	2 635 \$	6 072 \$	– \$	8 707 \$	4 160 \$	7 603 \$	– \$	11 763 \$
Frais de vente	701	2 001	692	3 394	525	1 776	674	2 975
Frais généraux et administratifs	1 074	591	402	2 067	962	576	657	2 195
Frais de recherche et de développement	–	3	1 509	1 512	–	–	1 548	1 548
	4 410 \$	8 667 \$	2 603 \$	15 680 \$	5 647 \$	9 955 \$	2 879 \$	18 481 \$

Périodes de neuf mois closes les								
30 septembre 2025					30 septembre 2024			
	Immobi- lisations corpo- relles	Actifs au titre de droits d'utilisa- tion	Immobi- lisations incorpo- relles	Total	Immobi- lisations corpo- relles	Actifs au titre de droits d'utilisa- tion	Immobi- lisations incorpo- relles	Total
Coût des produits vendus	7 956 \$	18 365 \$	– \$	26 321 \$	10 421 \$	22 445 \$	– \$	32 866 \$
Frais de vente	1 986	5 765	2 161	9 912	1 483	5 399	2 259	9 141
Frais généraux et administratifs	3 061	1 746	1 483	6 290	2 752	1 645	1 934	6 331
Frais de recherche et de développement	–	8	3 939	3 947	–	4	4 514	4 518
	13 003 \$	25 884 \$	7 583 \$	46 470 \$	14 656 \$	29 493 \$	8 707 \$	52 856 \$

c) Impôts sur le résultat

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, les taux d'imposition effectifs de la Société se sont établis à (2,0) % et à (1,8) %, respectivement [(2,9) % et (2,1) %, respectivement, en 2024].

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, les taux d'imposition effectifs reflètent essentiellement l'incidence de la non-comptabilisation d'avantages fiscaux liés à des pertes fiscales, à des crédits d'impôt et à des différences temporaires, déduction faite de l'avantage résultant de pertes fiscales, de crédits d'impôt et de différences temporaires d'une période précédente non comptabilisés antérieurement. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le taux d'imposition effectif a également subi l'incidence de la perte de valeur du goodwill non déductible.

La variation d'un exercice sur l'autre pour les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 résulte également de l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société.

13. FRAIS FINANCIERS, AMORTISSEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

La Société entre dans le champ d'application du modèle de règles du Pilier 2 de l'OCDE. Des lois Pilier 2 ont été adoptées au Canada et ont également été adoptées ou quasi adoptées dans certains territoires où les filiales de la Société exercent leurs activités. Ces lois sont entrées en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert le 31 décembre 2023.

La Société a évalué son exposition aux impôts sur le résultat découlant du Pilier 2. Cette évaluation repose sur les montants prévus pour l'exercice. Selon cette évaluation, il y a un nombre limité de territoires où le régime de protection transitoire ne s'applique pas. Cependant, comme le taux d'imposition effectif découlant du Pilier 2 s'élève à près de 15 % dans ces territoires, la Société et ses filiales n'ont pas comptabilisé de charge d'impôt exigible au titre de la mise en œuvre des lois Pilier 2 pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024. La Société applique l'exception temporaire obligatoire concernant la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des lois Pilier 2 ainsi que la communication d'informations à leur sujet, comme le prévoient les modifications de l'IAS 12 publiées en mai 2023.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Créances clients	(20 464)\$	5 693 \$	12 187 \$	(21 478)\$
Stocks	27 071	(2 658)	59 572	36 018
Autres actifs	(6 481)	(4 984)	737	(6 918)
Fournisseurs et autres dettes	(4 823)	18 717	(24 690)	2 188
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(490)	(1 539)	(1 444)	(2 563)
Provisions	3 095	1 305	9 730	1 222
Autres passifs	(1 370)	(456)	(847)	964
	<u>(3 462)\$</u>	<u>16 078 \$</u>	<u>55 245 \$</u>	<u>9 433 \$</u>

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 septembre 2025	30 décembre 2024
Trésorerie	118 092 \$	41 183 \$
Placements à court terme	156	90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>118 248 \$</u>	<u>41 273 \$</u>

Au 30 septembre 2025, des dépôts d'un montant de 15 987 \$ (néant au 30 décembre 2024) auprès d'institutions financières renommées étaient soumis à des restrictions aux fins de la garantie du défaut de paiement des réclamations en responsabilité produits, des contrats de location et de licence, des droits de douane, des réclamations d'indemnités pour accidents du travail et des contrats de change et, par conséquent, ils ont été exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

c) Opérations sans effet sur la trésorerie

Les tableaux intermédiaires consolidés résumés non audités des flux de trésorerie ne tiennent pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

	30 septembre 2025	30 septembre 2024
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	1 589 \$	974 \$
Entrées, modifications et réévaluations de contrats de location liées aux actifs au titre de droits d'utilisation financés par des obligations locatives	11 819 \$	17 193 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	590 \$	203 \$
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles non reçu et inclus dans les actifs courants	235 \$	418 \$

15. INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs à présenter

Trimestres clos les 30 septembre						
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Maison	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits	298 565 \$	354 220 \$	220 236 \$	222 098 \$	78 329 \$	132 122 \$
Coût des produits vendus	250 682	288 650	159 114	159 337	91 568	129 313
Bénéfice brut	47 883	65 570	61 122	62 761	(13 239)	2 809
Frais de vente	30 203	30 801	27 250	25 375	2 953	5 426
Frais généraux et administratifs	26 740	31 469	22 698	24 367	4 042	7 102
Frais de recherche et de développement	4 969	6 135	4 282	4 915	687	1 220
Perte de valeur sur les créances clients	722	2 002	329	164	393	1 838
Frais de restructuration (note 4)	6 004	1 148	1 700	748	4 304	400
(Perte) bénéfice opérationnel(le)	(20 755) \$	(5 985) \$	4 863 \$	7 192 \$	(25 618) \$	(13 177) \$
Frais financiers	20 795	10 220				
Charges du siège social	4 963	5 083				
Charge d'impôts sur le résultat	932	612				
Perte nette	(47 445) \$	(21 900) \$				
Amortissement compris dans (la perte) le bénéfice opérationnel(le)	15 502 \$	18 343 \$	12 486 \$	12 062 \$	3 016 \$	6 281 \$

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre						
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Maison	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits	911 412 \$	1 053 369 \$	654 154 \$	651 222 \$	257 258 \$	402 147 \$
Coût des produits vendus	753 851	853 381	470 916	470 337	282 935	383 044
Bénéfice brut	157 561	199 988	183 238	180 885	(25 677)	19 103
Frais de vente	94 364	95 903	82 370	79 412	11 994	16 491
Frais généraux et administratifs	86 996	92 567	68 698	71 177	18 298	21 390
Frais de recherche et de développement	15 636	17 852	13 107	14 047	2 529	3 805
Perte de valeur sur les créances clients	749	2 222	458	312	291	1 910
Frais de restructuration (note 4)	17 718	2 510	4 232	1 925	13 486	585
Perte de valeur du goodwill (note 7)	–	45 302	–	–	–	45 302
(Perte) bénéfice opérationnel(le)	(57 902) \$	(56 368) \$	14 373 \$	14 012 \$	(72 275) \$	(70 380) \$
Frais financiers	38 485	28 862				
Charges du siège social	19 184	11 667				
Charge d'impôts sur le résultat	2 058	2 053				
Perte nette	(117 629) \$	(98 950) \$				
Amortissement compris dans (la perte) le bénéfice opérationnel(le)	46 029 \$	52 471 \$	36 239 \$	36 369 \$	9 790 \$	16 102 \$

Ventilation des produits

Les produits se composent principalement des produits tirés des ventes de biens. La Société ventile ses produits au sein de chaque secteur opérationnel en fonction du secteur géographique où la société vendeuse est située et en fonction des canaux de distribution puisqu'elle estime que cette méthode reflète le mieux comment la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie sont touchés par les facteurs économiques. Le tableau suivant présente la ventilation des produits de la Société :

Trimestres clos les 30 septembre						
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Maison	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Secteur géographique						
Canada	17 696 \$	17 731 \$	7 365 \$	5 469 \$	10 331 \$	12 262 \$
États-Unis	139 756	209 318	83 779	95 825	55 977	113 493
Europe	93 154	78 649	81 133	72 282	12 021	6 367
Amérique latine	33 299	36 178	33 299	36 178	–	–
Asie	1 777	1 452	1 777	1 452	–	–
Autres pays	12 883	10 892	12 883	10 892	–	–
Total	298 565 \$	354 220 \$	220 236 \$	222 098 \$	78 329 \$	132 122 \$
Canaux de distribution						
Détaillants traditionnels	190 285 \$	210 991 \$	138 625 \$	137 330 \$	51 660 \$	73 661 \$
Détaillants Internet	106 467	142 253	79 798	83 792	26 669	58 461
Autres	1 813	976	1 813	976	–	–
Total	298 565 \$	354 220 \$	220 236 \$	222 098 \$	78 329 \$	132 122 \$

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre					
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Maison	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Secteur géographique						
Canada	57 218 \$	57 611 \$	21 091 \$	17 288 \$	36 127 \$	40 323 \$
États-Unis	460 932	634 459	265 578	291 805	195 354	342 654
Europe	261 619	229 445	235 842	210 275	25 777	19 170
Amérique latine	92 442	97 251	92 442	97 251	–	–
Asie	6 338	5 405	6 338	5 405	–	–
Autres pays	32 863	29 198	32 863	29 198	–	–
Total	911 412 \$	1 053 369 \$	654 154 \$	651 222 \$	257 258 \$	402 147 \$
Canaux de distribution						
Détaillants traditionnels	595 739 \$	636 849 \$	434 114 \$	426 989 \$	161 625 \$	209 860 \$
Détaillants Internet	308 070	409 161	212 437	216 874	95 633	192 287
Autres	7 603	7 359	7 603	7 359	–	–
Total	911 412 \$	1 053 369 \$	654 154 \$	651 222 \$	257 258 \$	402 147 \$

16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 novembre 2025, la Société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») à l'égard de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). Aux termes de l'offre publique de rachat, la Société peut racheter, aux fins d'annulation, un maximum de 1 643 612 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », soit 10 % des 16 436 129 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » faisant partie du flottant au 30 octobre 2025. Les actions peuvent être rachetées par l'intermédiaire des installations de la TSX et d'autres plateformes de négociation au Canada sur la période de douze mois allant du 12 novembre 2025 au 11 novembre 2026. Au 30 octobre 2025, Dorel avait 28 530 351 actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » émises et en circulation.

Aux termes de l'offre publique de rachat, la Société rachètera les actions selon le cours des actions au moment de l'achat. Le nombre réel d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » qui peut être racheté et le moment de leur achat seront déterminés par la Société. Tous les achats effectués par la Société aux termes de l'offre publique de rachat respecteront les exigences de la TSX.